



EB-2015-0124  
EB-2015-0125

## AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE DE

**Hudson Energy Canada Corp.**

**en vue d'obtenir des permis d'agent de commercialisation de gaz et de  
détaillant d'électricité**

### **Les requêtes**

Hudson Energy Canada Corp. a déposé deux requêtes datées le 11 mars 2015 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») en vertu des articles 50 et 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi ») en vue d'obtenir, respectivement, un permis d'agent de commercialisation de gaz et un permis de détaillant d'électricité. La délivrance de ces permis permettrait au requérant de commercialiser du gaz naturel et de vendre de l'électricité au détail en Ontario.

La décision concernant les requêtes sera rendue par un employé de la CEO à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la Loi. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur ces demandes.

### **Comment consulter les requêtes**

Pour consulter un exemplaire de ces requêtes, rendez-vous sur la page Consommateurs du site Web de la Commission et entrez les numéros de dossier EB-2015-0124 ou EB-2015-0125 dans la case « Trouver une requête ». Un exemplaire peut être aussi consulté aux bureaux de la CEO et de Hudson Energy Canada Corp. aux adresses indiquées plus bas.

### **Comment participer**

Les personnes intéressées peuvent participer à l'audience des requêtes de la Commission en suivant les étapes décrites dans le présent avis.

***Audiences orales ou écrites***

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO entend procéder avec les présentes requêtes par voie écrite. Si vous pensez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi. Vos observations doivent être reçues par la CEO et Hudson Energy Canada Corp. d'ici le **16 avril 2015**.

***Demandes de renseignements***

Si vous désirez obtenir des renseignements du requérant, en plus des documents relatifs aux requêtes déposées auprès de la CEO (les « pièces déposées ») et qui sont relatifs à l'audience, vous devez déposer une demande de renseignements par écrit auprès de la CEO et en faire parvenir un exemplaire au requérant au plus tard le **24 avril 2015**. Assurez-vous de mentionner la page ou l'élément en question des pièces déposées dans chaque demande de renseignements.

Le requérant doit déposer auprès de la CEO des réponses complètes aux demandes de renseignements et les présenter à toutes les parties, au plus tard le **8 mai 2015**.

***Observations écrites***

Vous pouvez exprimer votre point de vue concernant les requêtes en déposant des observations écrites auprès de la CEO. Vous devez présenter vos observations à la CEO et à Hudson Energy Canada Corp. d'ici le **22 mai 2015**.

Si Hudson Energy Canada Corp. entend répondre aux observations, ses réponses écrites doivent être déposées auprès de la Commission et à toute autre partie qui a présenté des observations écrites d'ici le **5 juin 2015**.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie que les observations écrites seront disponibles pour consultation aux bureaux de la CEO et seront publiées sur le site Web de la CEO. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne), avant de verser les observations écrites au dossier public. Toutefois, le nom de la personne et le contenu de ses observations feront partie du dossier public.

Comme il a été mentionné ailleurs dans cet avis, vous devez fournir une copie intégrale de vos observations écrites (incluant votre nom, vos coordonnées et le contenu de vos observations) au requérant.

### **Comment déposer des documents auprès de la Commission**

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent citer les numéros de dossier EB-2015-0124/EB-2015-0125 et indiquer clairement le nom et l'adresse postale de l'expéditeur, son numéro de téléphone ainsi que son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au demandeur. Toutes les observations écrites envoyées à la CEO doivent être adressées à la secrétaire de la CEO à l'adresse indiquée ci-dessous, et être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

### **De plus amples renseignements?**

Pour de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez cliquer sur l'onglet « Participer » dans le menu « La CEO et vous » sur la page Consommateurs du site Web de la CEO, [www.ontarioenergyboard.ca](http://www.ontarioenergyboard.ca). Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

### **IMPORTANT**

**SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS OU DES OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.**

**ADRESSES**

**Commission de l'énergie de l'Ontario**

Commission de l'énergie de l'Ontario

C.P. 2319

2300, rue Yonge, 27<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de la secrétaire de la Commission

Dépôts :

[www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/](http://www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/)

Courriel : [boardsec@ontarioenergyboard.ca](mailto:boardsec@ontarioenergyboard.ca)

Téléphone : 1 888 632-6273 (sans frais)

Télécopieur : 416 440-7656

**Requérant :**

Hudson Energy Canada Corp.

6345, chemin Dixie

Bureau 200

Mississauga (Ontario) L5T 2E6

Attention : Nola Ruzycki

Courriel : [nruzycki@justenergy.com](mailto:nruzycki@justenergy.com)

Téléphone : 403 462 4299

Télécopieur : 905 564-6069

**FAIT** à Toronto, le 27 mars 2015

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO**

*Original signé par*

Kirsten Walli

Secrétaire de la Commission